



Cérémonie des traités de 2022
Promotion du régime conventionnel international
Rapport journalier

Mardi, 20 septembre 2022

Aujourd'hui, deux (2) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par un (1) État.

Au total, deux (2) applications territoriales, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Droits de l'homme

- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)**
(Application territoriale par le Royaume des Pays-Bas à l'égard de Curaçao)

Désarmement

- **Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)**
(Application territoriale par le Royaume des Pays-Bas à l'égard de Curaçao)

